Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2253(INI)

11.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 237

Projet de rapport
Marjan Šarec
(PE784.340v01-00)

Rapport 2025 de la Commission sur le Monténégro
(2025/2253(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Zagreb adoptée lors du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 mai 2020, à Zagreb;

Or. hr

Amendement 2
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les sommets UE-Balkans occidentaux, qui se sont tenus à Sofia, à Zagreb et à Brdo pri Kranju en 2018, en 2020 et en 2021, ainsi que les déclarations adoptées à leur issue,

Or. en

Amendement 3
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de l'Union en matière de bonne gouvernance fiscale et la liste des juridictions faisant l'objet d'un suivi en ce qui concerne leur conformité aux normes fiscales;

Or. hr

Amendement 4
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement ***est un instrument clé de la politique étrangère de l'Union et un investissement stratégique dans*** la paix, la sécurité et la prospérité;	A. considérant que l'élargissement ***poursuivi sur la base de programmes idéologiques plutôt que sur la base d'une évaluation stricte et objective de l'adéquation des pays candidats risque de compromettre la stabilité et le fonctionnement institutionnel de l'Union et, en fin de compte, d'affaiblir*** la paix, la sécurité et la prospérité ***au sein de l'Union elle-même***;

Or. en

Amendement 5
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est un instrument clé de la politique étrangère de l'Union et un investissement stratégique dans la paix, la sécurité et la prospérité;	A. considérant que l'élargissement est un instrument clé de la politique étrangère de l'Union et un investissement stratégique dans la paix, la sécurité et la prospérité ***du continent européen, en particulier dans le contexte d'un environnement géopolitique transformé et des défis sécuritaires auxquels l'Europe est confrontée***;

Or. hr

Amendement 6
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague; ***que les questions bilatérales devraient être résolues bilatéralement et conformément au droit international et qu'elles ne devraient pas être utilisées pour bloquer ou politiser davantage le processus d'élargissement; que la crédibilité de la politique d'élargissement dépend tout autant de la mise en œuvre des réformes par les pays candidats que du respect par l'Union européenne de ses engagements une fois que toutes les conditions ont été remplies;***

Or. en

Amendement 7
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague***, ce qui inclut le respect des droits et des valeurs partagés de l'Europe, l'attachement indéfectible à ces valeurs et droits, et l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union***;

Or. en

Amendement 8
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat est jugé ***exclusivement*** sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague, ***dans le cadre d'une conditionnalité stricte mais équitable et sur la base de résultats mesurables, en particulier dans le domaine de l'état de droit***;

Or. hr

Amendement 9
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat est jugé sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague; ***qu'il n'existe pas de procédure accélérée d'adhésion à l'Union;***

Or. fi

Amendement 10
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le Monténégro a présenté sa candidature à l'adhésion à l'Union en 2008; qu'il a obtenu le statut

de pays candidat en 2010; que les négociations ont débuté en 2012;

Or. fi

Amendement 11
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le Monténégro est le pays candidat qui a le plus progressé sur la voie de l'adhésion à l'Union;	C. considérant que le Monténégro est le pays candidat qui a le plus progressé sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***que de nouveaux progrès dépendent de résultats durables dans la mise en œuvre des réformes, en particulier dans les chapitres 23 et 24;***

Or. hr

Amendement 12
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le Monténégro est le pays candidat qui a le plus progressé sur la voie de l'adhésion à l'Union;	C. considérant que le Monténégro est le pays candidat qui a le plus progressé sur la voie de l'adhésion à l'Union; ***que le Monténégro a ouvert l'ensemble des 33 chapitres de négociation, dont certains sont déjà clos;***

Or. fi

Amendement 13
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le gouvernement du Monténégro a déclaré son ambition de devenir le 28e État membre de l'Union d'ici à 2028;

Or. en

Amendement 14
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est le partenaire le plus fiable du Monténégro et que 69 % des citoyens du pays lui font confiance;	D. considérant que l'Union est le partenaire le plus fiable du Monténégro et que 69 % des citoyens du pays lui font confiance; ***que le degré de confiance envers l'Union au sein de la population monténégrine est l'un des plus élevés de la région;***

Or. fi

Amendement 15
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est le partenaire le plus fiable du Monténégro et que 69 % des citoyens du pays lui font confiance;	D. considérant que l'Union est le partenaire le plus fiable du Monténégro et que 69 % des citoyens du pays lui font confiance***, que cette confiance oblige d'autant plus les acteurs politiques à mettre en œuvre les réformes de manière responsable, cohérente et efficace***;

Or. hr

Amendement 16
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Union européenne reste le principal partenaire économique et financier du Monténégro, dont elle est le premier partenaire commercial; que le bon fonctionnement des flux commerciaux et de transport entre le Monténégro et l'Union est essentiel pour la stabilité économique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et l'intégration progressive du pays dans le marché intérieur de l'Union;

Or. en

Amendement 17
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Union est le principal partenaire commercial et investisseur du Monténégro;

Or. en

Amendement 18
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'un engagement politique soutenu de la part des pays candidats et de l'Union est essentiel pour maintenir la cohérence, la crédibilité, la transparence et l'efficacité globale du processus d'élargissement;

Or. en

Amendement 19
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la stabilité du Monténégro est essentielle pour la sécurité des Balkans occidentaux et de l'Union; que les projets politiques externes visant à exercer une influence transfrontière sur la base d'une affiliation ethnique ou religieuse risquent de saper la souveraineté et l'ordre constitutionnel des États de la région;

Or. en

Amendement 20
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que l'avenir des Balkans occidentaux réside dans l'intégration européenne et non dans des

sphères d'influence géopolitiques concurrentes ou dans des alignements régionaux fondés sur des considérations ethniques;

Or. en

Amendement 21
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Russie a cherché à étendre son influence dans les Balkans occidentaux, y compris au Monténégro, par le déploiement stratégique de discours religieux, culturels et dits «fondés sur des valeurs» visant à façonner le discours public, à influencer la dynamique ecclésiastique et à saper l'intégration euro-atlantique; que ces activités sont conformes à la doctrine militaire russe approuvée le 25 décembre 2014, qui met l'accent sur la protection des «valeurs spirituelles et morales traditionnelles russes» contre une influence occidentale perçue comme malveillante, doctrine qui a ensuite été incorporée dans la stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie approuvée par le président Vladimir Poutine le 31 décembre 2015, démontrant ainsi l'utilisation par la Russie de récits culturels et civilisationnels en tant qu'instruments de stratégie géopolitique[1 bis]; que cette approche a été consolidée dans la stratégie de sécurité nationale de 2021, qui a élevé la sauvegarde des «valeurs traditionnelles», la promotion du «monde russe» et la protection des compatriotes à l'étranger au rang de priorités fondamentales de l'État, présentées comme des questions de sécurité nationale

et de souveraineté civilisationnelle[1 ter];

1 bis

https://www.csis.org/analysis/unpacking-russias-new-national-security-strategy.

1 ter ***https://www.ndc.nato.int/fr/russias-updated-national-security-strategy/.***

Or. en

Amendement 22
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le Monténégro reste vulnérable aux tentatives de manipulation de l'espace d'information de la part de l'étranger et de l'intérieur; que la Commission a souligné la nécessité de réduire les possibilités d'ingérence étrangère et de manipulation de l'information, y compris la désinformation, et de renforcer la résilience de la société; que le Monténégro s'est aligné sur les réactions de l'Union aux cyberattaques en 2024 et a accueilli le Centre des cybercapacités des Balkans occidentaux, inauguré à Podgorica le 9 décembre 2024, mais que des récits malveillants continuent de viser les institutions démocratiques et la trajectoire d'adhésion du pays à l'Union; que le renforcement de la résilience démocratique fait partie intégrante du respect des critères politiques d'adhésion;

Or. en

Amendement 23
Davor Ivo Stier, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le parti pro-russe DNP a quitté la coalition au pouvoir le 30 janvier 2026 et a défié le gouvernement en proposant une nouvelle législation sur la double citoyenneté et le serbe comme langue officielle au Monténégro;

Or. en

Amendement 24
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, malgré certains progrès institutionnels, la corruption et la criminalité organisée demeurent profondément enracinées dans plusieurs secteurs de l'économie et des institutions publiques du Monténégro, l'indice de corruption (IPC) étant de 46/100 depuis 3 ans, ce qui continue de poser des défis majeurs pour l'état de droit, la confiance des citoyens et la crédibilité du processus d'adhésion;

Or. fr

Amendement 25
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

D bis. considérant que l'alignement sur l'acquis de l'Union dans le domaine de la fiscalité et de la bonne gouvernance fiscale constitue un élément important de la stabilité financière et de la confiance au sein de l'Union;

Or. hr

Amendement 26
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite*** des progrès ***constants*** accomplis par le Monténégro ***en ce qui concerne les*** réformes liées à l'Union***, soutenus par un large engagement politique*** et l'ambition de mener à bien les négociations d'ici la fin 2026; ***se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d'un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l'avenir du pays au sein de l'Union***;	1. ***prend acte*** des progrès ***signalés*** accomplis par le Monténégro ***dans certaines*** réformes liées à l'Union et ***de*** l'ambition ***déclarée*** de mener à bien les négociations ***d'adhésion*** d'ici la fin 2026; ***souligne néanmoins que les progrès doivent être démontrés par une mise en œuvre durable plutôt que par des engagements formels; insiste sur le fait que tout élargissement futur de l'Union doit garantir que les intérêts des citoyens européens restent la considération première***;

Or. en

Amendement 27
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique	1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique

et l’ambition de mener à bien les négociations d’ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d’un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l’avenir du pays au sein de l’Union;

et l’ambition de mener à bien les négociations d’ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d’un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l’avenir du pays au sein de l’Union***, à condition que toutes les réformes nécessaires soient pleinement réalisées***;

Or. fi

Amendement 28
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l’Union, soutenus par un large engagement politique et l’ambition de mener à bien les négociations d’ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d’un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l’avenir du pays au sein de l’Union;	1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l’Union, soutenus par un large engagement politique et l’ambition de mener à bien les négociations d’ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d’un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l’avenir du pays au sein de l’Union ***en tant que membre à part entière bénéficiant de tous les avantages et de toutes les responsabilités liés à l’adhésion à l’Union***;

Or. en

Amendement 29
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique et l'ambition de mener à bien les négociations d'ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d'un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l'avenir du pays au sein de l'Union;	1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique et l'ambition de mener à bien les négociations d'ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d'un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; ***souligne toutefois que le rythme de clôture des chapitres doit s'accompagner de résultats durables et mesurables, en particulier dans le domaine de l'état de droit;*** réaffirme son soutien sans réserve à l'avenir du pays au sein de l'Union;

Or. hr

Amendement 30
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique et l'ambition de mener à bien les négociations d'ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d'un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l'avenir du pays au sein de l'Union;	1. se félicite des progrès constants accomplis par le Monténégro en ce qui concerne les réformes liées à l'Union, soutenus par un large engagement politique et l'ambition de mener à bien les négociations d'ici la fin 2026; se félicite de la clôture provisoire de six chapitres de négociation supplémentaires en 2025 et d'un chapitre en 2026, portant le total à treize chapitres; réaffirme son soutien sans réserve à l'avenir du pays au sein de l'Union; ***salue la déclaration du Président du Monténégro dans laquelle il affirme que le pays a pour objectif de devenir le 28e État membre d'ici 2028;***

Or. en

Amendement 31
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne qu'une décision unanime sur l'adhésion actuelle du Monténégro par tous les États membres reste un élément clé dans la procédure d'élargissement, au titre de l'article 49 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE);

Or. en

Amendement 32
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme que le Monténégro reste en tête du processus d'adhésion à l'Union et souligne que le rythme et l'échelonnement de l'élargissement doivent continuer à être déterminés par le principe du mérite individuel; souligne que les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion devraient être évalués strictement sur la base de la réalisation objective des critères de référence établis; demande que les efforts de réforme soutenus soient accompagnés d'une perspective européenne tout aussi crédible, prévisible et opportune; souligne que l'intégrité de la politique d'élargissement repose sur la cohérence, l'équité et l'égalité de traitement, reflétant le niveau de préparation démontré par

chaque candidat;

Or. en

Amendement 33
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. encourage l'ensemble des acteurs politiques à rester mobilisés et à poursuivre sur leur lancée en vue de mener à bien les négociations d'adhésion; souligne à cet égard qu'il est nécessaire de veiller à la stabilité politique et à une coopération constructive entre les partis; ***rappelle que,*** pour réaliser de véritables progrès, il est essentiel de mettre effectivement en œuvre les réformes qui ont été adoptées et de veiller à la pérennité des résultats obtenus dans le domaine de l'état de droit; encourage le Monténégro à poursuivre la mise en œuvre des critères de clôture, en particulier pour les chapitres 23 et 24;	2. encourage l'ensemble des acteurs politiques à rester mobilisés et à poursuivre sur leur lancée en vue de mener à bien les négociations d'adhésion; souligne à cet égard qu'il est nécessaire de veiller à la stabilité politique et à une coopération constructive entre les partis; **souligne que,** pour réaliser de véritables progrès, il est essentiel de mettre effectivement en œuvre les réformes qui ont été adoptées et de veiller à la pérennité ***et au caractère mesurable*** des résultats obtenus dans le domaine de l'état de droit***, y compris des jugements définitifs dans les affaires de corruption à haut niveau et de criminalité organisée***; encourage le Monténégro à poursuivre la mise en œuvre des critères de clôture, en particulier pour les chapitres 23 et 24;

Or. hr

Amendement 34
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. encourage l'ensemble des acteurs politiques à rester mobilisés et ***à poursuivre sur leur lancée*** en vue de	2. encourage l'ensemble des acteurs politiques à rester mobilisés et ***à intensifier les efforts à accomplir pour réaliser les***

mener à bien les négociations d'adhésion; souligne à cet égard qu'il est nécessaire de veiller à la stabilité politique et à une coopération constructive entre les partis; rappelle que, pour réaliser de véritables progrès, il est essentiel de mettre effectivement en œuvre les réformes qui ont été adoptées et de veiller à la pérennité des résultats obtenus dans le domaine de l'état de droit; encourage le Monténégro à poursuivre la mise en œuvre des critères de clôture, en particulier pour les chapitres 23 et 24;	***réformes nécessaires*** en vue de mener à bien les négociations d'adhésion; souligne à cet égard qu'il est nécessaire de veiller à la stabilité politique et à une coopération constructive entre les partis; rappelle que, pour réaliser de véritables progrès, il est essentiel de mettre effectivement en œuvre les réformes qui ont été adoptées et de veiller à la pérennité des résultats obtenus dans le domaine de l'état de droit; encourage le Monténégro à poursuivre la mise en œuvre des critères de clôture, en particulier pour les chapitres 23 et 24;

Or. fi

Amendement 35
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. exprime sa vive préoccupation quant à la qualité des réformes et à l'analyse insuffisamment approfondie de la législation requise pour transposer l'acquis de l'Union; souligne que les négociations d'adhésion doivent être fondées sur des progrès tangibles, mesurés par une mise en œuvre concrète et des résultats vérifiables, plutôt que sur des déclarations ou des affirmations trompeuses de progrès;

Or. en

Amendement 36
Stanislav Stoyanov
au nom du groupe ESN

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. regrette que l'ambition de finaliser les négociations d'adhésion d'ici à la fin de 2026 ne laisse pas suffisamment de temps à la société monténégrine pour comprendre, assimiler et débattre pleinement des réformes requises; avertit qu'un tel calendrier accéléré peut créer des risques politiques, institutionnels et sociaux et compromettre la crédibilité et la légitimité de l'adhésion du Monténégro et du processus d'élargissement de l'Union lui-même;

Or. en

Amendement 37
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite toutes les autorités nationales à agir dans un esprit de responsabilité institutionnelle, en veillant à ce que les divergences politiques ne retardent pas l'adoption et la mise en œuvre des réformes liées à l'Union; souligne que la sauvegarde de l'objectif stratégique de l'adhésion à l'Union doit rester une priorité nationale partagée, au-dessus des considérations partisanes;

Or. en

Amendement 38
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. encourage l'opposition au sein du parlement monténégrin à jouer un rôle plus actif dans le processus d'adhésion, notamment en ce qui concerne l'examen législatif et la surveillance de la gestion financière de l'aide de préadhésion de l'Union;

Or. en

Amendement 39
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. prie instamment le parlement et le gouvernement monténégrins d'empêcher que les politiques identitaires ne détournent l'attention de l'agenda européen ou ne viennent perturber les relations avec ses voisins, en veillant à ce que le Monténégro reste résolument engagé sur le chemin de l'adhésion à l'Union, tout en soulignant que toute discussion portant sur les politiques identitaires doit être traitée avec la plus grande prudence afin d'éviter une polarisation accrue et devrait viser un large consensus sociétal; se dit, dans ce contexte, vivement préoccupé quant aux propositions controversées sur la citoyenneté et la langue;

Or. en

Amendement 40
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution

Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. encourage le Monténégro, en tant que pays le plus avancé sur la voie de l'adhésion, à servir de point d'ancrage stabilisateur dans la région et à démontrer, par son leadership, que la souveraineté, l'identité civique et l'intégration européenne se renforcent mutuellement;

Or. en

Amendement 41
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se félicite du soutien large et constant des citoyens monténégrins envers la trajectoire européenne du pays, 69 % d'entre eux exprimant leur confiance dans l'avenir du Monténégro au sein de l'Union européenne; souligne que cette confiance du public renforce encore la responsabilité des institutions publiques et des acteurs politiques d'agir de manière responsable, cohérente et clairement axée sur la réalisation de progrès tangibles et durables en matière de réforme afin de mener à bien le processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 42
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. estime que l'Union européenne devrait développer avec le Monténégro un partenariat stratégique approfondi, incluant notamment la coopération économique, la participation à certains programmes européens, la coopération en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité organisée, ainsi que l'intégration progressive dans certains marchés européens, sans que cela implique nécessairement une adhésion pleine et entière à l'Union;

Or. fr

Amendement 43
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	***supprimé***

Or. en

Amendement 44
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*

3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; ***se félicite du soutien indéfectible du Monténégro à l'Ukraine, notamment lors des votes sur les résolutions à l'Assemblée générale des Nations unies;*** se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;

Or. fi

Amendement 45
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union***, en particulier celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que sa position de principe aux Nations unies et sa participation aux missions et opérations de gestion des crises de l'Union***; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;

Or. en

Amendement 46
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense; ***se félicite de la décision du parlement monténégrin d'envoyer des membres de ses forces armées participer à la mission d'assistance militaire de l'Union (EUMAM) en soutien à l'Ukraine, ce qui témoigne d'un alignement clair et indéfectible sur les priorités de l'Union et de l'OTAN en matière de sécurité; rappelle que le Monténégro est un allié clé de l'Union dans la région, car il contribue à la sécurité régionale par sa participation à la mission de la KFOR au Kosovo et au groupement tactique dirigé par l'Italie en Bulgarie; se félicite de la décision du gouvernement monténégrin de respecter l'engagement de 2 % pour les dépenses de défense;***

Or. en

Amendement 47
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense***, y compris des échanges structurés sur la coopération en matière de sécurité et de***

défense, la résistance aux nouvelles menaces et la coopération en matière de soutien à l'Ukraine; ***salue la décision du parlement monténégrin d'approuver la participation à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine;***

Or. en

Amendement 48
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense; ***réaffirme que l'alignement cohérent du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, y compris les mesures restrictives à l'égard de la Russie, est un indicateur clé de son orientation stratégique et doit rester indéfectible;***

Or. en

Amendement 49
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de	3. salue l'alignement complet et résolu du Monténégro sur la politique étrangère et de sécurité commune de

l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense;	l'Union, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives adoptées par l'Union; se félicite du dialogue UE-Monténégro en matière de sécurité et de défense; ***souligne la participation active du Monténégro à l'opération EU NAVFOR Atalanta et à la mission EUMAM Ukraine;***

Or. en

Amendement 50
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. prend acte du fait que le Monténégro s'aligne pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne, y compris sur toutes les mesures restrictives de l'Union à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie, notamment celles liées à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 51
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de l'adhésion du Monténégro à l'OTAN; note que les dépenses de défense du Monténégro représentent environ 2 % de son PIB et que le pays entend les porter à 3 %; encourage le Monténégro à poursuivre ses investissements importants dans sa

défense;

Or. fi

Amendement 52
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. salue la participation du Monténégro aux missions et opérations de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union, ainsi qu'aux missions de l'OTAN et aux autres missions internationales multilatérales;

Or. en

Amendement 53
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. encourage le Monténégro à renforcer sa capacité institutionnelle à détecter les opérations d'influence coordonnées qui cherchent à réorienter ses choix en matière de politique étrangère et de sécurité, et à y résister;

Or. en

Amendement 54
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que l'attachement indéfectible au statut d'État indépendant du Monténégro et à son orientation stratégique européenne reste un critère politique essentiel, parallèlement aux critères de réforme techniques;

Or. en

Amendement 55
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au*** Monténégro***; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société***; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. ***invite instamment l'Union et le*** Monténégro ***à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages et les responsabilités que comportent l'élargissement et l'adhésion à l'Union***; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 56
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par	4. demeure gravement préoccupé par

les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société***, mais attire l'attention sur le fait que cela ne doit pas constituer une justification pour des mécanismes de surveillance généralisée des citoyens***; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***souligne que, sur demande, l'Union devrait être prête à aider les pays candidats à lutter contre la désinformation liée aux processus électoraux par l'échange d'informations et le partage des connaissances;***

Or. en

Amendement 57
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation***, y compris de désinformation liée aux droits et au genre,*** pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de

l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 58
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; ***note en particulier l'influence malveillante de la Chine, de la Russie et de la Serbie;*** demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience ***et la cohésion*** de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union***, qui n'ont pas d'équivalent en termes de valeur et d'importance***; ***note avec inquiétude le pouvoir politique détenu par des organisations religieuses dans le pays, en particulier celles qui ont leur siège dans d'autres pays;***

Or. en

Amendement 59
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers***, notamment la Russie et la Chine,*** au Monténégro; demande ***instamment*** que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. fi

Amendement 60
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante ***et persistante***, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro***, qui visent à saper les institutions démocratiques, la cohésion de la société et l'orientation stratégique du Monténégro vers l'Union; souligne qu'une telle ingérence représente un défi direct pour l'état de droit, la gouvernance démocratique et la souveraineté nationale; invite les autorités monténégrines à continuer de renforcer la résilience institutionnelle, la communication stratégique et les capacités de lutte contre la désinformation, en étroite coopération avec l'Union***; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience

de la société; invite ***par ailleurs*** l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 61
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro***, qui s'intensifient à mesure que le pays se rapproche de l'Union***; demande ***qu'un soutien personnalisé de l'Union soit mis en place et*** que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 62
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère

malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro***, qui faussent le rôle européen et sapent les progrès du Monténégro sur la voie européenne***; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces ***campagnes et*** phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 63
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures ***institutionnelles*** plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société***, notamment par le renforcement de la cybersécurité, de l'éducation aux médias et de la communication stratégique***; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;

Or. hr

Amendement 64
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***invite la Commission à accroître son soutien au Monténégro dans la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, ainsi que contre d'autres formes de menaces hybrides visant les institutions démocratiques; encourage la Commission à faire en sorte que le Monténégro puisse bénéficier pleinement du bouclier européen de la démocratie;***

Or. en

Amendement 65
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les	4. demeure gravement préoccupé par les actes d'ingérence étrangère malveillante, les activités de déstabilisation, les menaces hybrides et les

campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union;	campagnes de désinformation pilotés par des acteurs de pays tiers au Monténégro; demande que des mesures plus fortes soient prises pour lutter contre ces phénomènes et renforcer la résilience de la société; invite l'Union et le Monténégro à continuer d'axer leur communication stratégique sur les avantages de l'élargissement et de l'adhésion à l'Union; ***demande un renforcement de la surveillance du financement politique étranger et de la transparence de la propriété des médias;***

Or. en

Amendement 66
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. se dit particulièrement préoccupé par les efforts coordonnés d'influence extérieure provenant de la région et visant à remettre en cause les choix politiques souverains du Monténégro, y compris son adhésion à l'OTAN et son parcours d'adhésion à l'Union; demande un renforcement de la coopération entre le Monténégro, l'Union et l'OTAN dans la lutte contre les menaces hybrides, la manipulation de l'information étrangère et le financement politique occulte;

Or. en

Amendement 67
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. prend note avec inquiétude des rapports des services de renseignement des États-Unis indiquant que la Fédération de Russie a apporté un soutien financier occulte à des acteurs politiques représentant les intérêts serbes au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine, en particulier depuis l'annexion illégale de la Crimée en 2014[1 bis]; souligne que ces activités visent à exploiter les tensions ethniques et à promouvoir des récits présentant la Russie comme un protecteur des communautés serbes, dans le but de saper les institutions démocratiques et de ralentir l'intégration euro-atlantique des pays des Balkans occidentaux;

[1 bis] https://reunir-horizon.eu/wp-content/uploads/2025/02/REUNIR-D5.1-POLITICAL-THREAT-ASSESSMENT-IN-EASTERN-NEIGHBOURHOOD-AND-WESTERN-BALKAN-COUNTRIES-pdf.pdf, p. 40

Or. en

Amendement 68
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. note avec inquiétude que seuls 39 % des citoyens du Monténégro se sentent bien ou très bien informés sur l'Union européenne, comme le montre la dernière enquête Eurobaromètre spéciale; invite la Commission européenne à renforcer considérablement sa communication sur les avantages de l'élargissement et à mieux l'adapter en adoptant une approche plus proactive et

adaptée au niveau local, en étroite coopération avec les institutions nationales et la société civile, en vue de renforcer la résilience de la société et l'appropriation du processus d'adhésion par le public;

Or. en

Amendement 69
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de la tenue du forum des citoyens sur le thème «Les citoyens au cœur de l'élargissement de l'Union européenne», qui s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2025 à Podgorica;

Or. en

Amendement 70
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de la désignation des villes de Nikšić comme capitale européenne de la culture 2030 et de Podgorica comme capitale européenne de la jeunesse 2028, en soulignant leur rôle dans la promotion de l'engagement des jeunes, de l'innovation, des échanges culturels et du resserrement des liens entre le Monténégro et l'Union;

Or. en

Amendement 71
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. reconnaît le rôle important joué par les communautés religieuses, notamment les Églises catholique et orthodoxe, dans la promotion de la réconciliation, du dialogue et de la cohésion sociale dans les Balkans occidentaux; souligne que la coopération interconfessionnelle et œcuménique peut contribuer à surmonter les divisions historiques et à soutenir la région sur la voie de la stabilité, du développement démocratique et de l'intégration européenne;

Or. en

Amendement 72
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;	6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun; ***félicite l'opposition pour son soutien indéfectible aux réformes liées à l'Union; rappelle que***

toute législation doit faire l'objet d'un débat approfondi et être dûment examinée et votée par le parlement; rappelle que l'adoption accélérée d'une législation réduisant le rôle du parlement dans le processus est contraire aux normes démocratiques établies de l'Union;

Or. en

Amendement 73
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue ***constructif*** entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;	6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue ***et une coopération constructifs*** entre tous les groupes politiques ***en vue d'adopter une législation de haute qualité qui résout ou améliore de manière significative les problèmes structurels et fait progresser le Monténégro sur la voie de l'adhésion***; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun; ***souligne que l'accélération du processus législatif ne doit pas limiter un débat parlementaire sérieux ou le rôle de l'opposition, et appelle à un équilibre approprié entre le rythme des réformes et la qualité de l'examen législatif;***

Or. en

Amendement 74
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;	6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et ***met en avant son rôle clé pour garantir la responsabilité démocratique, le contrôle parlementaire et la transparence du processus législatif;*** encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;

Or. hr

Amendement 75
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion et encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;	6. souligne l'importance du Parlement monténégrin dans le processus d'adhésion ***et dans sa légitimité démocratique*** et encourage un dialogue constructif entre tous les groupes politiques; souligne qu'une coopération étroite entre le gouvernement et le Parlement du Monténégro est essentielle pour mettre en œuvre les réformes de manière effective et en temps opportun;

Or. fi

Amendement 76
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. prend note des discussions en cours concernant d'éventuelles modifications du cadre juridique relatif à l'acquisition de la double nationalité au Monténégro; souligne que toute modification de ce type doit se faire dans le plein respect de la Constitution et de l'état de droit, sur la base d'un large consensus politique et sociétal, et d'une manière qui garantisse la sécurité juridique; invite instamment le Monténégro à veiller à ce que toute législation soit pleinement alignée sur l'acquis de l'Union et les normes internationales, et à ce qu'elle respecte les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 77
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale***, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales*** et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier	7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis

en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;	politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;

Or. fi

Amendement 78
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, ***les quotas hommes-femmes*** sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;	7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, ***les mesures visant à promouvoir le leadership et la participation des femmes*** sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;

Or. en

Amendement 79
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques ***et*** la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;	7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption***, au moyen d'un processus de consultation transparent et inclusif avec toutes les parties prenantes concernées, en donnant suite à toutes les recommandations ouvertes***, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques***, y compris l'établissement de rapports sur les dépenses des fonds consacrés aux organisations de femmes dans les partis politiques,*** la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques***, le nettoyage des listes électorales et l'enregistrement des résidences***;

Or. en

Amendement 80
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité	7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité

électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;	électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne ***la transparence du financement des partis politiques, la publicité politique numérique,*** les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation abusive des ressources publiques;

Or. hr

Amendement 81
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation	7. se félicite des modifications apportées à la loi électorale du Monténégro, en particulier en ce qui concerne le contrôle du financement des campagnes et des médias, l'intégrité électorale, les quotas hommes-femmes sur les listes électorales et le choix d'un jour unique pour les élections locales; prie instamment le Monténégro de s'aligner pleinement sur les normes de l'Union et de mettre pleinement en œuvre toutes les recommandations émises par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Groupe d'États contre la corruption, en particulier en ce qui concerne les dépenses des partis politiques et la prévention de l'utilisation

abusive des ressources publiques;	abusive des ressources publiques; ***souligne la nécessité de consultations inclusives avec toutes les parties prenantes;***

Or. en

Amendement 82
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. note que les récentes réformes électorales n'ont que partiellement traité les recommandations internationales en suspens et qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une consultation substantielle avec les parties prenantes concernées; invite le Monténégro, à l'approche des élections, à protéger systématiquement l'environnement de l'information électorale en imposant la transparence du financement des campagnes de communication et de la publicité politique en ligne, y compris la divulgation des sponsors et des critères de ciblage, en garantissant la transparence de la propriété des médias et en empêchant le contrôle occulte des médias par l'intermédiaire de mandataires, ainsi qu'en établissant des canaux de coopération rapide entre l'administration électorale, l'autorité de régulation des médias et les autorités compétentes afin de détecter la désinformation coordonnée et l'ingérence illicite et d'y répondre, tout en respectant pleinement la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 83
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. s'inquiète de l'instrumentalisation politique des institutions religieuses par des acteurs extérieurs; souligne que les organisations religieuses doivent fonctionner de manière transparente et indépendante de toute orientation politique étrangère, dans le plein respect du cadre constitutionnel et séculier du Monténégro;

Or. en

Amendement 84
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;	8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement***, mais pas au détriment de la qualité des décisions prises,*** et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;

Or. en

Amendement 85
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*

8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;	8. ***observe que le Monténégro connaît depuis plusieurs années une pénurie de juges, ce qui a contribué à des retards importants dans les délais de traitement;*** demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;

Or. fi

Amendement 86
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;	8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite***, en totale conformité avec les critères de clôture***; ***est gravement préoccupé par le fait qu'en février, le Parlement n'a une fois de plus pas organisé de vote sur le juge de la Cour constitutionnelle proposé par le président, ce qui retarde encore le plein fonctionnement de l'une des institutions les plus importantes pour la sauvegarde de l'état de droit et l'intégration de l'Union;***

Or. en

Amendement 87
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et fondées sur le mérite;	8. demande que les nominations judiciaires, et notamment les nominations à la Cour constitutionnelle et aux conseils de la magistrature et des procureurs, soient effectuées plus rapidement et s'appuient sur des procédures transparentes et ***strictement*** fondées sur le mérite***, l'expertise et l'intégrité et à l'abri de toute influence politique***;

Or. hr

Amendement 88
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne le rôle crucial d'une Cour constitutionnelle pleinement opérationnelle pour la stabilité de l'ordre juridique et du cadre électoral; demande instamment que des juges qualifiés soient nommés en temps voulu par consensus entre les partis afin d'éviter la paralysie institutionnelle;

Or. en

Amendement 89
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;	9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur ***les normes du droit international,*** l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme ***des institutions***, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;

Or. en

Amendement 90
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;	9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre ***toutes*** les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée; ***rappelle que les critères de clôture exigent des résultats avérés dans la pratique, notamment une amélioration des conditions de travail, des effectifs suffisants et une gestion efficace des dossiers, étant donné que des lacunes structurelles persistantes continuent d'affecter l'efficacité du système***

judiciaire;

Or. en

Amendement 91
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;	9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée; ***note que l'Agence pour la prévention de la corruption continue de fonctionner avec des lacunes en matière de leadership, un personnel limité et une indépendance financière insuffisante, ce qui limite son incidence globale, et demande que des mesures soient prises pour garantir sa pleine indépendance opérationnelle, financière et fonctionnelle, conformément aux normes européennes;***

Or. en

Amendement 92
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;	9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée***, une mesure essentielle pour renforcer la confiance des citoyens et satisfaire aux conditions d'adhésion à l'Union***;

Or. fi

Amendement 93
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée;	9. demande instamment au Monténégro de poursuivre l'alignement de son cadre juridique sur l'acquis de l'Union et les normes européennes en matière d'indépendance de la justice, de responsabilité, d'impartialité, d'intégrité et de professionnalisme, et de mettre en œuvre les recommandations en suspens; appelle à améliorer l'efficacité du système judiciaire, notamment en réduisant l'arriéré judiciaire, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité organisée; ***se félicite des mesures visant à renforcer l'attractivité des carrières judiciaires;***

Or. en

Amendement 94

Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. note que les experts juridiques de la société civile ont exprimé de sérieuses préoccupations quant à la substance des projets d'amendements du gouvernement concernant le Conseil du parquet, arguant qu'ils ne renforcent pas de manière significative son indépendance et qu'ils pourraient même rendre plus difficile la garantie d'une composition véritablement indépendante; relève que le vote sur les amendements de la loi sur les affaires intérieures et la loi sur l'agence de sécurité nationale (ANB) a été reporté en raison des vives critiques de l'opposition et des experts juridiques de la société civile concernant à la fois leur substance et la transparence de la procédure; demande instamment à la coalition au pouvoir de respecter des procédures transparentes et de garantir une coopération et une consultation véritables, notamment sur toutes les lois relatives au processus d'intégration à l'Union, avec toutes les parties prenantes concernées, y compris l'opposition, les experts juridiques et la Commission européenne;

Or. en

Amendement 95
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

9 ter. regrette le retard important pris dans l'adoption de la loi sur les salaires et autres droits des juges et des procureurs, et demande instamment son adoption afin de garantir des salaires et des conditions de travail adéquats, stables et prévisibles pour les juges et les procureurs, qui sont des garanties essentielles de leur indépendance et du bon fonctionnement du système judiciaire;

Or. en

Amendement 96
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. condamne fermement les fréquentes pressions politiques et publiques exercées sur les juges et les procureurs, et invite les institutions compétentes à réagir rapidement et efficacement pour protéger leur indépendance et leur intégrité;

Or. en

Amendement 97
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***prie instamment*** le Monténégro ***d'intensifier*** les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et ***de renforcer*** les capacités et ***les performances des organes***	10. ***trouve inacceptable que*** le Monténégro ***n'ait pas considérablement intensifié*** les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et ***n'ait pas encore renforcé***

judiciaires ***ainsi que des organes*** de lutte contre la corruption; ***appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de*** l'Union ***et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite aux recommandations en suspens dans ce domaine***;

de manière adéquate les capacités et ***l'efficacité de ses institutions*** judiciaires ***et*** de lutte contre la corruption; ***remet donc en question l'état de préparation du pays et sa capacité à progresser dans le processus d'adhésion à*** l'Union;

Or. en

Amendement 98
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite aux recommandations en suspens dans ce domaine;	10. prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite aux recommandations en suspens dans ce domaine; ***se préoccupe du faible nombre de condamnations pour corruption et de la clémence des peines, qui renforcent le sentiment d'impunité;***

Or. fi

Amendement 99
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite aux recommandations en suspens dans ce domaine;	10. ***demande que le bilan des enquêtes et des poursuites dans les affaires de corruption de haut niveau soit encore amélioré;*** prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite aux recommandations en suspens dans ce domaine;

Or. en

Amendement 100
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite ***aux*** recommandations en suspens dans ce domaine;	10. prie instamment le Monténégro d'intensifier les enquêtes proactives et les poursuites judiciaires liées à la corruption de haut niveau et de renforcer les capacités et les performances des organes judiciaires ainsi que des organes de lutte contre la corruption ***afin d'établir un bilan solide en matière de condamnations définitives et de confiscation d'avoirs***; appelle à poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union en matière de lutte contre la corruption et invite instamment le Monténégro à donner suite ***à toutes les*** recommandations en suspens dans ce domaine;

Or. en

Amendement 101
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux;	11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée***; demande que la mise en place de mécanismes de responsabilité disciplinaire et éthique soit renforcée et rendue plus efficace, en particulier dans les cas de non-déclaration d'avoirs, afin de garantir une responsabilité significative et effective dans la pratique***; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux ***afin d'établir un bilan solide en matière de condamnations définitives et de confiscation d'avoirs***; ***note que dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Monténégro a réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que dans la mise en œuvre des sanctions de l'Union;***

Or. en

Amendement 102
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux;	11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux; ***se félicite des progrès réalisés dans des domaines tels que la réglementation du lobbying, la protection des lanceurs d'alerte et la transparence des marchés publics, qui démontrent que des réformes ciblées et correctement mises en œuvre peuvent produire des résultats tangibles;***

Or. en

Amendement 103
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux;	11. demande la mise en place de politiques globales en matière d'intégrité afin de protéger les services répressifs et le pouvoir judiciaire contre la corruption et la criminalité organisée; exhorte le Monténégro à accroître l'efficacité des poursuites et des procédures judiciaires pour la grande criminalité organisée, en particulier dans les affaires de blanchiment de capitaux***, et à veiller à ce que les enquêtes aboutissent systématiquement à des mises en accusation et à des condamnations définitives***;

Or. fi

Amendement 104
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite instamment le Monténégro à prendre des mesures concrètes pour garantir des procédures de restitution équitables dans un délai raisonnable; rappelle que le processus de restitution reste lent et qu'un nombre important de revendications de propriétés privées et religieuses n'ont pas été résolues ou n'ont pas été mises en œuvre, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des droits de propriété dans le cadastre; rappelle que cela fait partie des critères de clôture du chapitre 23;

Or. en

Amendement 105
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se félicite de la coopération actuelle entre le Monténégro, Frontex, Europol, Eurojust et CEPOL et relève l'importance de cette coopération dans la lutte contre toute forme de criminalité transfrontalière, notamment le trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains, ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme; souligne la nécessité de renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue;

Or. en

Amendement 106
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union***, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité***; rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;	12. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union; rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;

Or. en

Amendement 107
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***invite le*** Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;	12. ***répète son invitation au*** Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; ***prend acte de la décision du gouvernement du Monténégro de retirer l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Égypte, le Koweït, l'Ouzbékistan et Vanuatu de sa liste d'exemption de visa en 2025;*** rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;

Or. en

Amendement 108
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;	12. invite ***instamment*** le Monténégro à aligner pleinement sa politique des visas sur celle de l'Union, en particulier en ce qui concerne les pays présentant des risques pour la sécurité; rappelle qu'il s'agit d'un critère de clôture au titre du chapitre 24;

Or. fi

Amendement 109
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite;	13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite; ***exprime, dans ce contexte, son opposition catégorique aux quotas de genre, qui ne promeuvent pas l'égalité, mais portent atteinte au principe du recrutement fondé sur le mérite;***

Or. fi

Amendement 110
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance d'une	13. souligne l'importance d'une

administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite;	administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite; ***note avec inquiétude que la poursuite des recrutements à grande échelle dans l'administration publique, sans critères transparents et sans évaluation claire des besoins, compromet les principes du recrutement fondé sur le mérite et de la professionnalisation;***

Or. en

Amendement 111
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite;	13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite; ***demande une dépolitisation accrue des nominations dans la haute fonction publique et l'introduction de mécanismes d'évaluation clairs fondés sur les performances;***

Or. en

Amendement 112
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et	13. souligne l'importance d'une administration publique transparente et

responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite;	responsable, du renforcement des capacités administratives et d'une fonction publique professionnelle et fondée sur le mérite***, la dépolitisation et la continuité de l'expertise***;

Or. hr

Amendement 113
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que l'éducation aux médias et l'éducation numérique sont essentielles pour renforcer la résilience démocratique et lutter contre la désinformation dans le contexte de l'adhésion à l'Union; encourage les autorités monténégrines à intégrer systématiquement l'éducation aux médias à tous les niveaux de l'enseignement, à garantir une formation adéquate des enseignants et des ressources pédagogiques modernes, et à approfondir la coopération avec les institutions, les programmes et les États membres de l'Union afin de s'aligner progressivement sur les normes et les meilleures pratiques de l'Union en matière d'éducation numérique et civique;

Or. en

Amendement 114
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

13 bis. demande un renforcement des mécanismes de contrôle et d'habilitation au sein des services de sécurité et de renseignement du Monténégro afin de prévenir les infiltrations étrangères et les influences extérieures malveillantes; encourage une coopération opérationnelle plus étroite avec les partenaires de l'Union et de l'OTAN pour préserver les institutions nationales de sécurité;

Or. en

Amendement 115
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne l'importance d'un alignement complet sur les normes européennes et internationales en matière de bonne gouvernance fiscale, y compris la transparence et l'échange d'informations fiscales, et souligne que des progrès crédibles dans ce domaine sont essentiels pour de nouveaux progrès dans le cadre du chapitre 16;

Or. hr

Amendement 116
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. rappelle que la corruption et le recul de l'état de droit compromettent la bonne gestion financière et la responsabilité; souligne que l'utilisation

des fonds de préadhésion de l'Union doit garantir la meilleure utilisation possible de l'argent des contribuables;

Or. en

Amendement 117
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se félicite de l'inclusion du Monténégro dans le rapport 2025 de la Commission sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 118
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. constate que le cadre juridique et institutionnel de protection des minorités au Monténégro est en grande partie en place; souligne toutefois que la mise en application de la législation doit être renforcée;

Or. fi

Amendement 119
Geadis Geadi
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables***, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+***, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;	14. déplore que les groupes vulnérables ***de la société, y compris les minorités***, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;

Or. el

Amendement 120
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; ***demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation*** anti-discrimination ***alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes***;	14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; ***réaffirme qu'il importe de veiller à ce que toutes les lois*** anti-discrimination ***actuelles et futures soient pleinement conformes à l'article 2 du traité sur l'Union européenne et à l'article 10 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 121
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;	14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes; ***soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'état de préparation du Monténégro et à sa capacité à progresser dans le processus d'adhésion à l'Union;***

Or. en

Amendement 122
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; ***demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes***;	14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; ***se félicite de l'adoption récente de la loi sur la protection de l'égalité et l'interdiction de la discrimination***;

Or. en

Amendement 123
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;	14. déplore que ***toutes les minorités nationales,*** les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; ***appelle à un plus grand respect de toutes les langues, des traditions et du patrimoine culturel des communautés locales et des minorités nationales et*** demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;

Or. en

Amendement 124
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;	14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours de haine***, notamment en ligne,*** et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes; ***invite les autorités monténégrines à continuer d'améliorer le climat d'inclusion sociale et de tolérance;***

Or. en

Amendement 125
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours ***de haine*** et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;	14. déplore que les groupes vulnérables, notamment les Roms et les Égyptiens, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, fassent toujours l'objet de discriminations, de discours ***incitant à la violence*** et de crimes de haine au Monténégro; demande à nouveau au Parlement monténégrin d'adopter une nouvelle législation anti-discrimination alignée sur l'acquis de l'Union et les normes européennes;

Or. fi

Amendement 126
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite le Monténégro à poursuivre ses travaux afin de garantir l'adoption de toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la loi sur les partenariats enregistrés; regrette les retards persistants du projet de loi sur la reconnaissance légale de l'identité de genre fondée sur l'autodétermination; invite le Parlement à l'adopter en priorité, comme il s'y est engagé dans le programme d'adhésion du Monténégro à l'Union européenne pour la période 2026-

2027, afin de clore le chapitre 23 des négociations;

Or. en

Amendement 127
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que la résolution des questions en suspens concernant les droits de propriété, y compris la restitution, est essentielle pour que le Monténégro puisse respecter les obligations qui lui incombent en vertu du chapitre 23 sur le pouvoir judiciaire et les droits fondamentaux et qu'elle reste un critère fondamental pour la clôture des négociations dans le domaine des droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 128
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît le caractère multiethnique de la société monténégrine; préconise une approche prudente et inclusive des discussions relatives à l'identité en vue de prévenir la polarisation et de parvenir à un large consensus sur des questions d'intérêt commun, telles que la trajectoire européenne du Monténégro;	15. reconnaît le caractère multiethnique de la société monténégrine; préconise une approche prudente et inclusive des discussions relatives à l'identité en vue de prévenir la polarisation et de parvenir à un large consensus sur des questions d'intérêt commun, telles que la trajectoire européenne du Monténégro; ***souligne que l'écriture cyrillique ne devrait pas faire l'objet d'une discrimination dans l'enseignement;***

Or. en

Amendement 129
Davor Ivo Stier, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. reconnaît le caractère multiethnique de la société monténégrine; préconise une approche prudente et inclusive des discussions relatives à l'identité en vue de prévenir la polarisation et de parvenir à un large consensus sur des questions ***d'intérêt commun, telles que*** la trajectoire européenne du Monténégro;	15. reconnaît le caractère multiethnique de la société monténégrine; préconise une approche prudente et inclusive des discussions relatives à l'identité en vue de prévenir la polarisation et de parvenir à un large consensus sur des questions ***d'importance capitale pour l'identité, l'indépendance, la souveraineté et*** la trajectoire européenne du Monténégro; ***réitère son inquiétude face aux tentatives de modification de la loi sur la citoyenneté monténégrine au sein du parlement, qui pourraient avoir des conséquences graves et à long terme sur le processus décisionnel et l'identité du pays; encourage les autorités à poursuivre la consultation et la coordination avec l'Union sur toute modification éventuelle de la législation;***

Or. en

Amendement 130
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande le renforcement de la mise en œuvre de l'égalité de traitement des communautés ethniques, en veillant à ce que tous les groupes ethniques, religieux et sociaux se voient garantir

l'égalité des droits et des chances et puissent participer pleinement à la vie sociale, politique et économique; reconnaît que la préservation des droits fondamentaux des minorités est essentielle pour favoriser la cohésion sociale, la gouvernance démocratique et la défense des valeurs européennes; prie instamment le Monténégro d'adopter et de mettre en œuvre une législation et des politiques exhaustives visant à lutter contre la discrimination et à promouvoir l'inclusion dans tous les pans de la société;

Or. en

Amendement 131
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance de préserver l'identité culturelle et les droits des communautés minoritaires autochtones ainsi que leur participation active à la vie publique, en tant que partie intégrante des valeurs et des normes européennes;

Or. hr

Amendement 132
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande au Monténégro d'intensifier ses efforts en vue d'une utilisation non discriminatoire des

langues minoritaires dans l'enseignement, dans l'espace médiatique spécifique à l'État et dans les médias locaux; attire l'attention sur le fait qu'il importe que les minorités nationales soient représentées de manière égalitaire dans les médias, la magistrature, les services répressifs et les institutions publiques; souligne la nécessité de protéger les droits politiques de l'ensemble des minorités nationales;

Or. en

Amendement 133
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. appelle au respect de l'identité multiethnique des bouches de Kotor; souligne que la perspective européenne du Monténégro est étroitement liée à la protection des minorités et de leur patrimoine culturel; demande aux autorités monténégrines de reconnaître les traditions et le patrimoine culturel de la communauté croate des bouches de Kotor;

Or. en

Amendement 134
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite instamment les autorités nationales et locales à protéger l'identité

multiethnique des bouches de Kotor, notamment en reconnaissant le patrimoine culturel de la communauté croate autochtone;

Or. en

Amendement 135
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande aux autorités monténégrines de s'attaquer aux conditions de vie difficiles des Roms au Monténégro et de combattre la discrimination dont ils sont victimes au sein de la société; appelle à des mesures visant à promouvoir la compréhension interculturelle dans les écoles; note que les Roms sont fortement sous-représentés dans les institutions publiques et les emplois du secteur public;

Or. en

Amendement 136
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. condamne les campagnes de désinformation étrangères et nationales diffusant des récits ethno-nationalistes qui ont des répercussions néfastes sur les processus démocratiques dans le pays, mettant ainsi en péril sa perspective européenne;

Or. en

Amendement 137
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. condamne fermement tous les discours et crimes de haine; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours de haine; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours de haine et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union;	16. condamne fermement tous les discours et crimes de haine***, y compris les discours incendiaires, le révisionnisme historique et la glorification d'auteurs de crimes de guerre, y compris l'érection de monuments célébrant de telles figures de la Seconde Guerre mondiale, son augmentation significative et le fait que les discours de haine sont devenus quotidiens***; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours de haine***, mais s'inquiète de l'insuffisance des mesures prises contre les discours, les déclarations publiques ou les actes symboliques qui glorifient les criminels de guerre ou révisent des faits historiques***; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours de haine***, à garantir l'efficacité des enquêtes et des poursuites*** et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union ***en matière de lutte contre le discours de haine et de promotion du respect des valeurs démocratiques***;

Or. en

Amendement 138
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. condamne fermement tous les discours et crimes de haine; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours ***de haine***; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours ***de haine*** et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union;	16. condamne fermement tous les discours ***incitant à la violence*** et crimes de haine; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours ***incitant à la violence***; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours ***incitant à la violence*** et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union;

Or. fi

Amendement 139
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. condamne fermement tous les discours et crimes de haine; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours de haine; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours de haine et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union;	16. condamne fermement tous les discours***, notamment en ligne,*** et crimes de haine; se félicite de l'augmentation des poursuites engagées pour racisme et discours de haine; encourage le Monténégro à réagir plus fermement au niveau institutionnel face aux discours de haine et à s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 140
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se déclare préoccupé par l'utilisation d'institutions religieuses et culturelles par des acteurs extérieurs

comme instruments d'influence géopolitique dans les Balkans occidentaux; prend acte de rapports indiquant que la Fédération de Russie a cherché à tirer parti de ses liens avec l'Église orthodoxe serbe (SOC) au Monténégro pour promouvoir ses intérêts géopolitiques, promouvoir des récits panslaves et saper l'intégration euro-atlantique; met en garde contre le fait que ces opérations d'influence contribuent à la diffusion de récits anti-OTAN et anti-UE, façonnent l'opinion publique et interfèrent dans les processus politiques nationaux, notamment en instrumentalisant l'autorité religieuse pour influencer l'identité politique et promouvoir des récits qui sèment la discorde; invite l'Union à renforcer son engagement au moyen d'une diplomatie fondée sur la foi et d'un dialogue avec les communautés religieuses, tout en redoublant de vigilance et en soutenant la résilience démocratique, le pluralisme des médias et la transparence institutionnelle au Monténégro et dans l'ensemble des Balkans occidentaux, afin de contrer les ingérences étrangères, de renforcer la cohésion sociétale et de préserver les processus démocratiques;

Or. en

Amendement 141
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite instamment le Monténégro à garantir l'application effective de ses cadres de droits fondamentaux, y compris l'accès à la justice et la protection des personnes vulnérables, et à mettre en

œuvre toutes les recommandations des organes de surveillance internationaux;

Or. en

Amendement 142
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate;	17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate; ***souligne dans ce contexte que les quotas hommes-femmes ne favorisent pas l'égalité entre les hommes et les femmes;***

Or. fi

Amendement 143
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre	17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues, ***de même que les discours de haine fondés sur le genre, y compris en ligne, en***

en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, ***et*** à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate;	***particulier à l'égard des femmes dans la vie publique et politique***; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate ***et à garantir en particulier un financement suffisant pour les organisations de la société civile féminines, qui fournissent des services spécialisés aux victimes de violences fondées sur le genre, notamment une aide juridique gratuite***;

Or. en

Amendement 144
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate;	17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes***, en particulier de celles qui appartiennent à des groupes minoritaires***; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate; ***invite à une amélioration de la collecte de données sur la violence domestique et sexiste, les revenus et les salaires, la santé et la sécurité sociale;***

Or. en

Amendement 145

Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate;	17. souligne qu'il est nécessaire de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; déplore que la violence fondée sur le genre et la tendance à rejeter la faute sur les victimes soient aussi répandues; ***demande une plus grande vigilance et la mise en place de systèmes d'aide aux victimes de la violence fondée sur le sexe et de la violence domestique par les autorités respectives;*** exhorte le Monténégro à mobiliser les moyens et les ressources nécessaires pour son cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et à le coordonner et à l'appliquer de manière adéquate;

Or. en

Amendement 146
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se dit préoccupé par le fait que le mariage des enfants touche de manière disproportionnée les filles des communautés roms et égyptienne au Monténégro, 59 % des filles roms et égyptiennes ayant peu ou pas d'éducation formelle se mariant avant l'âge de 18 ans; demande l'extension des mesures de protection sociale et des programmes d'aide à la parentalité et de sensibilisation pour soutenir les familles roms et égyptiennes;

Or. en

Amendement 147
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite les autorités monténégrines à garantir une amélioration de la participation des femmes en politique;

Or. en

Amendement 148
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. prend acte de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes ***et*** condamne les attaques verbales ***virulentes*** contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; demande l'application rapide et efficace de la loi ***et*** une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues;	18. prend acte de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes***, mais se déclare préoccupé par le recours à des convocations informelles et à des entretiens d'investigation à l'encontre de journalistes, d'éditorialistes et d'acteurs de la société civile pour avoir critiqué des fonctionnaires;*** condamne ***ces intimidations et toutes*** les attaques verbales contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; ***reconnaît que les femmes travaillant dans les médias et les femmes défenseuses des droits de l'homme sont particulièrement exposées;*** demande l'application rapide et efficace de la loi***,*** une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues***, ainsi***

que des sanctions dissuasives et la mise en œuvre intégrale de la législation du Monténégro relative aux médias et à la liberté d'expression, conformément aux critères de l'Union;

Or. en

Amendement 149
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. prend acte de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes et condamne les attaques verbales virulentes contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; demande l'application rapide et efficace de la loi et une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues;	18. prend acte de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes et condamne les attaques verbales virulentes contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; demande l'application rapide et efficace de la loi et une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues; ***note que le système juridique monténégrin manque d'une définition spécifique ou d'une procédure accélérée pour détecter et rejeter les poursuites-bâillons, qui sont souvent déguisées en diffamation ou en affaires civiles;***

Or. en

Amendement 150
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*

18. prend acte de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes et condamne les attaques verbales virulentes contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; demande l'application rapide et efficace de la loi et une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues;	18. prend acte ***avec satisfaction*** de la politique de tolérance zéro du Monténégro en ce qui concerne la violence à l'égard des journalistes et condamne les attaques verbales virulentes contre des médias et des représentants de la société civile lancées par des fonctionnaires et des partis politiques; ***rappelle toutefois qu'il doit également être possible de critiquer les médias et les représentants de la société civile de manière virulente au nom de la liberté d'expression;*** demande l'application rapide et efficace de la loi et une protection judiciaire effective, qui donne la priorité à la conduite d'enquêtes et au suivi des affaires non résolues;
	Or. fi

Amendement 151
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. déplore l'impunité persistante dans l'affaire du meurtre de Duško Jovanović, éminent journaliste et rédacteur en chef du DAN; demande à nouveau d'examiner l'enquête et de recourir à des experts étrangers afin de garantir l'exhaustivité et l'efficacité de cette enquête;
	Or. en

Amendement 152
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes***; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de*** médias ***audiovisuels et*** souligne que ***cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence*** politique;	19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes ***et rappelle que la garantie de l'indépendance de l'organisme public de radiodiffusion et de l'autorité de régulation des*** médias ***reste un critère du chapitre 23;*** souligne que ***le Monténégro doit mettre en œuvre le cadre juridique de manière cohérente, s'aligner sur le règlement européen sur la liberté des médias et veiller à ce que tous les médias, y compris les portails en ligne non enregistrés qui diffusent des discours de haine et de la désinformation, agissent dans le respect du cadre juridique***; ***s'inquiète de l'influence*** politique ***persistante au sein de l'organisme public de radiodiffusion, notamment de la nomination du directeur général Boris Raonić par le Conseil de la RTCG, bien qu'il ne remplisse pas les critères statutaires***; ***appelle les autorités à respecter les procédures judiciaires, à rétablir la légalité et à garantir l'indépendance institutionnelle et éditoriale du radiodiffuseur; se félicite de l'approche proactive et vigilante de l'Agence, y compris des mesures cohérentes de contrôle et d'application dans le domaine des médias;***

Or. en

Amendement 153
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence	19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes ***en tant que piliers de l'état de droit, de l'information des citoyens et de la promotion des processus démocratiques***; se félicite de la

doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;	récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;

Or. en

Amendement 154
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;	19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes ***en tant que pilier fondamental d'une société démocratique***; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;

Or. fi

Amendement 155
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de	19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de

manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;	manière indépendante, à l'abri de toute influence politique; ***invite le Monténégro à aligner sa législation sur le règlement européen sur la liberté des médias et à renforcer sa résistance à l'influence étrangère et à la désinformation;***

Or. en

Amendement 156
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique;	19. souligne le rôle central joué par des médias libres et pluralistes; se félicite de la récente nomination de membres au Conseil de l'Agence des services de médias audiovisuels et souligne que cette Agence doit être en mesure de fonctionner de manière indépendante, à l'abri de toute influence politique; ***relève l'importance de garantir la pleine propriété des médias et la transparence de leur financement, y compris pour les médias en ligne;***

Or. en

Amendement 157
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande une transparence totale des structures de propriété et des sources de financement des médias; souligne la nécessité de lutter contre la désinformation par l'intermédiaire des autorités de régulation indépendantes et

de programmes d'éducation aux médias; demande un renforcement des exigences en matière de contrôle et de divulgation concernant le financement étranger des partis politiques, des ONG, des institutions religieuses et des médias, conformément aux meilleures pratiques européennes;

Or. en

Amendement 158
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande une transparence totale des structures de propriété des médias et des sources de financement étrangères, en particulier lorsqu'elles sont liées à des acteurs politiques ou à des intérêts étatiques étrangers, afin d'empêcher toute influence extérieure secrète sur le discours public du Monténégro;

Or. en

Amendement 159
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande que la société civile participe activement à l'élaboration des politiques, notamment grâce à la reprise, après une longue interruption, des travaux du Conseil de coopération entre le gouvernement et les organisations non	20. ***se félicite que le pays dispose d'une société civile dynamique et constructive, qui joue un rôle déterminant et positif dans le processus de réformes;*** demande que la société civile participe activement à l'élaboration des politiques ***et***

gouvernementales;	***invite instamment les autorités à veiller à ce que les activités législatives liées à l'adhésion à l'Union ne contournent pas les exigences en matière de consultation publique et les normes établies de gouvernance participative***, notamment grâce à la reprise, après une longue interruption, des travaux du Conseil de coopération entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales ***en vue d'établir des relations de collaboration et d'impliquer véritablement la société civile dans un processus législatif transparent à un stade précoce***; ***encourage le gouvernement à renforcer de manière significative sa coopération avec la société civile, en particulier avec les organisations de défense des droits de la femme dans le domaine de la prise de décision; souligne que la société civile est essentielle pour favoriser la démocratie et le pluralisme ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance et le progrès social;***
	Or. en

Amendement 160
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. demande que la société civile participe activement à l'élaboration des politiques, notamment grâce à la reprise, après une longue interruption, des travaux du Conseil de coopération entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales;	20. demande que la société civile participe activement à l'élaboration des politiques, notamment ***en garantissant un engagement plus systématique et un accès en temps utile aux informations pertinentes; demande*** la reprise, après une longue interruption, des travaux du Conseil de coopération entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales;
	Or. en

Amendement 161
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. note avec inquiétude que la rhétorique polarisante diffusée par certains acteurs de la société civile risque d'aggraver les divisions sociétales sur les questions liées aux communautés religieuses au Monténégro; rappelle qu'environ 71 % de la population du Monténégro s'identifie comme chrétienne orthodoxe et que l'Église orthodoxe serbe rassemble le plus grand nombre de croyants dans le pays; considère qu'il est peu probable qu'une communauté religieuse représentant une part importante de la population poursuive un programme anti-européen ou anti-adhésion, en particulier à la lumière du niveau élevé et constant du soutien public à l'adhésion à l'Union, qui se situe actuellement autour de 69 %; souligne qu'il importe d'éviter la politisation de l'identité religieuse dans le contexte du processus d'adhésion et appelle à un discours public inclusif et responsable;

Or. en

Amendement 162
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. souligne que les litiges fonciers non résolus et l'insécurité juridique concernant la propriété, y compris en ce qui concerne les communautés religieuses, risquent de nuire à la

cohésion sociale et à la prévisibilité juridique; invite le Monténégro à garantir le plein respect des droits de propriété, des procédures transparentes et l'application cohérente des décisions de justice, conformément aux normes européennes et aux principes de l'état de droit;

Or. en

Amendement 163
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exhorte le Monténégro à mettre en œuvre de manière cohérente toutes les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), étant donné que ses conclusions de 2025 soulignent à nouveau l'absence d'améliorations systémiques, y compris la détérioration des conditions dans certaines institutions fermées; note avec inquiétude le nombre croissant de plaintes pour torture et de déclarations obtenues par la contrainte, l'arriéré d'affaires et le recours limité à des garanties procédurales essentielles telles que l'enregistrement audiovisuel des interrogatoires; regrette également l'application incohérente des suspensions et des procédures disciplinaires, ainsi que la poursuite de la pratique des sanctions indulgentes dans les cas de mauvais traitements infligés par la police, et demande que des enquêtes rapides, efficaces et impartiales soient menées;

Or. en

Amendement 164
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. exhorte le Monténégro à mettre en œuvre une stratégie de désinstitutionnalisation pour les personnes handicapées, ainsi qu'un système solide de protection de l'enfance fondé sur une prise en charge de proximité, dont le principe directeur est l'intérêt supérieur des enfants y compris en ce qui concerne les enfants privés de soins parentaux ou handicapés;

Or. en

Amendement 165
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. exprime sa profonde inquiétude face aux constructions massives en cours dans les bouches de Kotor, site de l'UNESCO; déplore la démolition annoncée du chef-d'œuvre architectural qu'est l'hôtel Slovenska plaža; regrette la perte d'oliviers anciens dans la région côtière en raison du développement immobilier; demande instamment au gouvernement du Monténégro de garantir un accès approprié à Sveti Stefan conformément à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, ainsi que d'assurer la finalisation de la protection

juridique du parc de Miločer; se félicite des évolutions positives en matière de préservation du patrimoine, telles que la protection formelle du site du paysage culturel de la baie de Valdanos avec ses oliviers anciens et du complexe militaire de Skočidevojka; demande instamment aux organismes compétents d'examiner et de protéger le site archéologique potentiel de Velja Trojica;

Or. en

Amendement 166
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. se félicite que le Monténégro accueille le sommet UE-Balkans occidentaux le 5 juin 2026 à Tivat, en tant qu'acteur de premier plan du processus d'élargissement de l'Union, qui offre une plateforme importante pour renforcer la coopération régionale, faire progresser le programme d'adhésion, renforcer l'intégration économique et relever les défis communs, soulignant ainsi le rôle actif du Monténégro dans l'élaboration de l'avenir des Balkans occidentaux au sein de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 167
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement; demande ***que des solutions constructives soient apportées aux questions bilatérales en suspens,*** en accordant la priorité aux intérêts des citoyens;	21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement; ***souligne que le règlement constructif et en temps utile des questions bilatérales en suspens, conformément au droit international et aux valeurs européennes, fait partie intégrante du processus d'adhésion;*** demande ***un dialogue dans un esprit de respect mutuel,*** en accordant la priorité aux intérêts des citoyens;

Or. hr

Amendement 168
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement; demande que des solutions constructives soient apportées aux questions bilatérales en suspens, en accordant la priorité aux intérêts des citoyens;	21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement***; rappelle que les relations de bon voisinage représentent l'un des principaux critères d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du processus d'adhésion du Monténégro, conformément au cadre de négociation de l'Union***; demande que des solutions constructives soient apportées aux questions bilatérales en suspens, en accordant la priorité aux intérêts des citoyens;

Or. en

Amendement 169
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement; demande que des solutions constructives soient apportées aux questions bilatérales en suspens, en accordant la priorité aux intérêts des citoyens;	21. souligne le rôle essentiel des relations de bon voisinage et de la coopération régionale dans le processus d'élargissement; demande que des solutions constructives soient apportées aux questions bilatérales en suspens, en accordant la priorité aux intérêts des citoyens; ***rappelle qu'il convient d'éviter d'utiliser les différends bilatéraux et régionaux non résolus pour bloquer les processus d'adhésion des pays candidats; se félicite des consultations bilatérales entre la République de Croatie et le Monténégro;***

Or. en

Amendement 170
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. demande que les installations publiques portant le nom de personnes associées au camp de Morinj soient rebaptisées et que les questions de succession militaire soient réglées, y compris le retour du navire-école croate Jadran; souligne que les progrès réalisés dans ces domaines sont intrinsèquement liés au chapitre 23 sur le pouvoir judiciaire et les droits fondamentaux et qu'ils constituent un critère important pour le respect des critères de clôture liés à la restitution;

Or. en

Amendement 171
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite des efforts visant à renforcer le dialogue bilatéral entre les États membres de l'Union et le Monténégro en tant que mécanisme constructif pour résoudre les questions en suspens et renforcer la confiance;

Or. hr

Amendement 172
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se déclare préoccupé par la persistance de récits politiques émanant de l'extérieur du Monténégro qui remettent en question sa souveraineté, son identité et son orientation euro-atlantique; appelle tous les acteurs régionaux à respecter l'indépendance du Monténégro et à s'abstenir de toute ingérence dans ses affaires intérieures;

Or. en

Amendement 173
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. se déclare préoccupé par les actions et les récits déstabilisants provenant de la Serbie qui cherchent à exercer une influence politique, médiatique et sociétale au Monténégro, notamment via des campagnes de désinformation coordonnées et de pressions politiques; souligne que les actions de cette nature nuisent aux relations de bon voisinage; invite la Serbie, en tant que pays candidat à l'Union, à respecter pleinement l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté décisionnelle du Monténégro, et à s'abstenir de toute action politique, médiatique ou religieuse susceptible de contribuer à la polarisation ou à la déstabilisation internes;

Or. en

Amendement 174
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. encourage le Monténégro, en tant que pays candidat le plus avancé, à continuer de jouer un rôle constructif et stabilisateur dans les Balkans occidentaux et à servir d'exemple positif pour les autres pays candidats à l'élargissement;

Or. en

Amendement 175
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès ***constants*** dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, ***notamment en ce qui concerne les personnes disparues***;	22. félicite le Monténégro pour ses progrès dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales***; souligne la nécessité de continuer à établir un bilan crédible et durable d'enquêtes, de poursuites et de jugements efficaces dans les affaires de crimes de guerre, y compris dans les affaires de haut niveau, conformément au droit et aux normes internationaux; souligne, à cet égard, l'importance de l'accès aux archives***; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations***, notamment en garantissant des compensations adéquates et équitables pour toutes les personnes qui étaient prisonnières de guerre dans les camps du Monténégro au cours des années 1990, et à clarifier le sort des personnes disparues***; se félicite de la coopération régionale sur ces questions ***et souligne que le traitement de ces questions et la sauvegarde des faits établis par les tribunaux constituent une base importante pour la réconciliation et le renforcement des relations de bon voisinage***;

Or. en

Amendement 176
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les	22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les

autorités nationales; ***l'encourage*** à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;	autorités nationales; ***note toutefois que, depuis juin 2024, le bureau du procureur spécial de l'État n'a pas ouvert de nouvelles enquêtes ni déposé d'actes d'accusation dans des affaires de crimes de guerre, et qu'il n'y a pas eu de progrès en ce qui concerne la responsabilité du commandement, malgré le critère du chapitre 23 sur la lutte contre l'impunité à tous les niveaux; encourage le Monténégro*** à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;
	Or. en

Amendement 177
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;	22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales***; invite instamment le Monténégro à intensifier ses efforts afin de sanctionner les crimes de guerre et à condamner leur glorification, ainsi qu'à s'employer à élucider le sort des personnes disparues; demande au Monténégro de lutter contre le discours russe et les organisations radicales locales qui le soutiennent***; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;
	Or. en

Amendement 178
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir ***aux victimes*** l'accès ***à la justice et à des réparations***; ***se félicite de*** la coopération ***régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les*** personnes disparues;	22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste ***et impartiale, en garantissant des enquêtes efficaces, des poursuites et des jugements définitifs; souligne l'importance d'une coopération régionale pleine et entière, y compris l'échange de preuves, l'accès aux archives,*** la coopération ***avec les États membres de l'Union, ainsi que la résolution de la question des*** personnes disparues ***et l'octroi d'une indemnisation adéquate aux victimes***;

Or. hr

Amendement 179
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;	22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; ***souligne qu'il importe de rendre justice aux anciens détenus du camp de Morinj et de leur accorder une indemnisation***

appropriée; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;

Or. en

Amendement 180
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues;	22. félicite le Monténégro pour ses progrès constants dans le traitement des affaires de crimes de guerre par les autorités nationales; l'encourage à continuer d'adopter une approche volontariste pour garantir aux victimes l'accès à la justice et à des réparations; se félicite de la coopération régionale sur ces questions, notamment en ce qui concerne les personnes disparues***, et demande le renforcement de cette coopération***;

Or. fi

Amendement 181
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se félicite de l'arrestation au Monténégro, à la suite d'une demande de la République de Croatie, d'une personne condamnée par contumace pour des crimes de guerre commis contre des prisonniers de guerre, et salue la coopération entre les autorités compétentes des deux pays dans cette affaire; souligne qu'une coopération

judiciaire efficace, la responsabilité des crimes de guerre et la lutte contre l'impunité restent des éléments essentiels de l'état de droit et des progrès réalisés au titre du chapitre 23 sur le pouvoir judiciaire et les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 182
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. réitère sa préoccupation concernant les expressions de révisionnisme politique, par certains acteurs politiques, qui déforment les faits historiques à des fins politiques, sapent la responsabilité et approfondissent les divisions sociétales; s'inquiète des actions et décisions publiques susceptibles d'encourager le révisionnisme historique ou d'exacerber les divisions sociétales; condamne fermement toute glorification des criminels de guerre et toute négation publique des crimes de guerre;

Or. en

Amendement 183
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se déclare préoccupé par les concepts et récits politiques promus dans la région, notamment le «monde serbe», qui remettent en question la souveraineté

et l'intégrité territoriale des États voisins; souligne que ces récits sont incompatibles avec les principes de bon voisinage et le processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 184
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne la nécessité de faire preuve de prudence face à l'influence malfaisante d'hommes politiques serbes radicaux qui instrumentalisent la doctrine du «monde serbe», qui constitue une vision géopolitique prônant l'unité culturelle et politique des Serbes par-delà les frontières, en écho à ce que l'on appelle le «monde russe»; rappelle que ces efforts visent à remettre en question la pleine souveraineté et la spécificité culturelle du Monténégro;

Or. en

Amendement 185
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. rejette tout concept politique prônant l'unification ou la coordination transfrontière sur la base de l'identité ethnique, qui porte atteinte à la souveraineté des États voisins; souligne que l'avenir des Balkans occidentaux réside dans l'intégration européenne, et

non dans des sphères d'influence géopolitiques concurrentes;

Or. en

Amendement 186
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne l'importance de garantir une justice pleine et entière et une indemnisation pour les victimes de crimes de guerre, y compris par des mécanismes efficaces d'indemnisation et un soutien institutionnel aux victimes, conformément au droit international et aux normes européennes;

Or. hr

Amendement 187
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. rappelle qu'il importe de garantir le plein accès aux archives des services secrets de l'ex-Yougoslavie (UDBA et KOS), y compris celles qui sont conservées à Podgorica et à Belgrade; invite le gouvernement à demander officiellement l'accès et, le cas échéant, le transfert des documents d'archives pertinents détenus à Belgrade afin de permettre une enquête complète et impartiale sur les crimes commis pendant la période communiste; souligne qu'un traitement transparent, professionnel et à

l'échelle de la région du passé totalitaire est essentiel pour faire progresser la démocratisation, renforcer la responsabilité et consolider la résilience institutionnelle, tant au niveau national que dans l'ensemble des Balkans occidentaux; relève que l'ouverture de ces archives dans toute la région contribuerait à la recherche de la vérité, à la justice pour les victimes, à la réconciliation et à la consolidation de la gouvernance démocratique;

Or. en

Amendement 188
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. demande une nouvelle fois que soient ouvertes les archives concernant les anciennes républiques de la Yougoslavie et que soit autorisé l'accès aux dossiers des anciens services secrets yougoslaves (UDBA) et du service de contre-espionnage de l'armée populaire yougoslave (KOS) afin d'effectuer des recherches approfondies et de ne pas laisser impunis les crimes commis durant l'ère communiste;

Or. en

Amendement 189
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	22 quater. demande que soient résolues les questions de propriété en suspens, y compris la restitution des biens confisqués à 51 familles croates de Tivat; souligne que la garantie de la sécurité juridique, de la non-discrimination et de voies de recours efficaces dans les affaires de restitution de biens fait partie intégrante du respect des droits fondamentaux et de l'état de droit, et reste pertinente pour les progrès réalisés au titre du chapitre 23 sur le pouvoir judiciaire et les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 190
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. se félicite de l'engagement du Monténégro dans le plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux; salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de réformes, pour lequel 18 millions d'euros ont été décaissés, et l'encourage à poursuivre cette mise en œuvre;	23. se félicite de l'engagement du Monténégro dans le plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux; salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de réformes, pour lequel 18 millions d'euros ont été décaissés, et l'encourage à poursuivre cette mise en œuvre; ***rappelle dans ce contexte que les réformes ne peuvent dépendre de façon excessive des financements de l'Union, car cela pourrait nuire à l'engagement à long terme du pays en faveur de la réalisation des réformes;***

Or. fi

Amendement 191
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. se félicite de l'engagement du Monténégro dans le plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux; salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de réformes, pour lequel 18 millions d'euros ont été décaissés, et l'encourage à poursuivre cette mise en œuvre;	23. se félicite de l'engagement du Monténégro dans le plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux; salue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de réformes, pour lequel 18 millions d'euros ont été décaissés, et l'encourage à poursuivre cette mise en œuvre; ***souligne l'importance de résultats mesurables et durables dans la mise en œuvre des réformes, en particulier dans le domaine de l'état de droit et de la gestion des finances publiques;***

Or. hr

Amendement 192
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. se félicite du financement de l'Union accordé au Monténégro jusqu'à présent dans le cadre de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui s'élève à environ 18 millions d'EUR;

Or. en

Amendement 193
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. continue d'encourager le	24. continue d'encourager le

Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales et de la société civile; rappelle la conditionnalité du soutien financier de l'Union;	Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales***, des partenaires sociaux*** et de la société civile; rappelle la conditionnalité du soutien financier de l'Union;

Or. en

Amendement 194
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. continue d'encourager le Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales et de la société civile; ***rappelle la conditionnalité du soutien financier de l'Union***;	24. continue d'encourager le Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales et de la société civile; ***souligne que le financement accordé par l'Union au Monténégro est conditionnel et dépend de progrès concrets dans le renforcement de l'état de droit, l'amélioration des capacités administratives et l'utilisation efficace et transparente des fonds***;

Or. fi

Amendement 195
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. continue d'encourager le Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales et de la société civile; rappelle ***la conditionnalité du*** soutien financier de l'Union;	24. continue d'encourager le Monténégro à utiliser pleinement et efficacement tous les financements de l'Union qui lui sont accordés, notamment en améliorant les capacités administratives, en accélérant la programmation et la passation des marchés et en améliorant la coordination; souligne l'importance d'une large participation des parties prenantes, notamment des autorités locales et de la société civile; rappelle ***que le*** soutien financier de l'Union ***est strictement conditionné aux progrès réalisés dans les réformes et au respect des principes de l'état de droit***;

Or. hr

Amendement 196
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. appelle à un renforcement du contrôle et à une participation effective des organisations de la société civile, des associations commerciales et des partenaires sociaux à toutes les étapes de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, y compris lors de la conception des mesures de réforme, de la mise en œuvre des projets et du suivi des résultats;

Or. en

Amendement 197
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que l'utilisation des fonds de l'Union doit faire l'objet d'un suivi approprié et que des mesures efficaces visant à prévenir leur utilisation abusive — montrant un bilan adéquat en matière de signalement et de prévention des abus — sont bien établies au sein de l'administration publique monténégrine;

Or. en

Amendement 198
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite de la participation opérationnelle du Monténégro à l'espace unique de paiements en euros (SEPA);	25. se félicite de la participation opérationnelle du Monténégro à l'espace unique de paiements en euros (SEPA)***, reconnaissant qu'il s'agit d'une étape importante dans l'intégration financière du pays avec l'Union européenne et d'une mesure concrète qui apporte des avantages tangibles et immédiats aux citoyens et aux entreprises grâce à des paiements transfrontières plus rapides, plus sûrs et plus efficaces au regard des coûts***; ***observe des résultats initiaux indiquant des économies significatives dans les coûts de transaction depuis que le SEPA est devenu opérationnel en octobre 2025;***

Or. en

Amendement 199
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite de la participation opérationnelle du Monténégro à l'espace unique de paiements en euros (SEPA)*;*	25. se félicite de la participation opérationnelle du Monténégro à l'espace unique de paiements en euros (SEPA)***, marquant une étape clé vers une intégration financière plus poussée avec l'Union et une réduction des coûts de transaction pour les citoyens et les entreprises;***

Or. en

Amendement 200
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite de la proposition de la Commission d'ouvrir des négociations avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie en vue de leur intégration dans le régime de l'itinérance de l'Union européenne; souligne que l'extension de la zone d'itinérance aux tarifs nationaux aux Balkans occidentaux apporterait des avantages tangibles aux citoyens et aux entreprises, en favorisant les contacts interpersonnels, en stimulant les liens économiques, en soutenant les échanges éducatifs et en facilitant le tourisme; note que cette initiative s'appuie

sur les accords d'itinérance volontaire existants et sur l'accord d'itinérance régionale pour les Balkans occidentaux approuvé lors du sommet de Tirana; demande l'adoption rapide des mandats de négociation et la conclusion en temps utile d'accords bilatéraux avec les partenaires des Balkans occidentaux, afin d'assurer leur intégration rapide et efficace dans la zone d'itinérance aux tarifs nationaux de l'Union;

Or. en

Amendement 201
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite de la proposition de la Commission européenne d'ouvrir des négociations avec les partenaires des Balkans occidentaux, y compris le Monténégro, afin d'étendre le régime d'itinérance aux tarifs nationaux de l'Union, permettant ainsi aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d'une connectivité mobile transparente à des tarifs nationaux dans l'ensemble de l'Union et des Balkans occidentaux; souligne que cette initiative constitue une étape concrète vers une intégration de préadhésion plus poussée, qu'elle soutient les liens sociaux et économiques transfrontières et qu'elle apporte des avantages tangibles aux citoyens bien avant l'adhésion à part entière à l'Union;

Or. en

Amendement 202

Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite vivement de la proposition de la Commission d'ouvrir des négociations en vue d'étendre aux Balkans occidentaux le régime d'itinérance aux tarifs nationaux de l'Union, et invite le Conseil à autoriser rapidement l'ouverture de négociations avec les partenaires des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 203
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite de la proposition de la Commission d'ouvrir des négociations en vue d'étendre aux Balkans occidentaux le régime d'itinérance aux tarifs nationaux de l'Union, et demande la conclusion rapide des négociations avec les partenaires des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 204
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers;	26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers; ***souligne l'importance d'un alignement sur les normes européennes et internationales en matière de bonne gouvernance fiscale, y compris la transparence et l'échange efficace d'informations fiscales, dans le contexte des progrès réalisés dans le cadre du chapitre 16;***

Or. hr

Amendement 205
Giorgos Georgiou

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers;	26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers; ***réaffirme la nécessité d'accroître les investissements publics dans le système éducatif pour un développement social et économique durable;***

Or. en

Amendement 206
Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Dan Barna, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers;	26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers; ***encourage le Monténégro à aligner ses politiques douanières, sociales et fiscales sur les normes de l'Union;***

Or. en

Amendement 207
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers;	26. prend acte de la croissance économique du Monténégro l'exhorte à poursuivre ses efforts en matière de discipline budgétaire, de réformes structurelles, d'amélioration de la gouvernance et de mesures visant à stimuler la compétitivité, la croissance du secteur privé et les investissements étrangers ***qui sont à la base de la croissance économique***;

Or. fi

Amendement 208

Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. se félicite des mesures prises récemment pour lutter contre la surveillance dans le domaine financier, mais réaffirme qu'en l'absence d'une surveillance forte, de pouvoirs de contrôle et de sanctions crédibles, le système ne dispose pas des outils nécessaires pour une application correcte; invite donc le Monténégro à lutter efficacement contre la fraude, l'évasion et la dissimulation fiscales afin d'accroître les recettes budgétaires;

Or. en

Amendement 209
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite le Monténégro à s'aligner sur le cadre de l'Union pour l'examen des investissements directs étrangers afin de prévenir les dépendances stratégiques et de préserver les infrastructures critiques et les secteurs économiques clés; souligne que des cadres d'investissement transparents et sûrs sont essentiels à la fois pour la résilience économique et pour la crédibilité du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 210
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite le Monténégro à encourager la numérisation des services publics et à renforcer la formation professionnelle liée aux entreprises;	27. invite le Monténégro à encourager la numérisation des services publics et à renforcer la formation professionnelle liée aux entreprises; ***souligne que, dans le contexte de la numérisation, la protection des données à caractère personnel et sensibles des citoyens doit être assurée dans tous les systèmes;***

Or. fi

Amendement 211
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. se félicite des appels en faveur de l'intégration rapide de l'ensemble des Balkans occidentaux au marché unique numérique européen avant l'adhésion effective à l'Union, qui contribuerait de manière décisive à la création d'un environnement numérique sûr;

Or. en

Amendement 212
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

27 ter. se félicite de l'organisation de la première conférence sur l'investissement consacrée à l'Union et au Monténégro, qui constitue un signal fort de l'approfondissement des liens économiques; souligne que l'avancement de l'intégration économique, y compris des efforts soutenus pour améliorer le climat d'investissement et attirer des investissements de qualité alignés sur les normes européennes, est d'une importance cruciale pour la perspective européenne à long terme du Monténégro et le bien-être de ses citoyens;

Or. en

Amendement 213
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***prie instamment le Monténégro d'intensifier sa lutte contre*** la corruption ***dans les*** marchés publics ***en renforçant le cadre juridique et en améliorant la détection des irrégularités, et l'invite à veiller à ce que tous les accords intergouvernementaux soient pleinement conformes aux règles et principes de l'Union***;	28. ***souligne que la persistance de*** la corruption***, en particulier dans le domaine des*** marchés publics***, reste incompatible avec les obligations et les normes attendues d'un pays candidat à l'adhésion à l'Union; relève qu'il est inconcevable que l'Union admette un nouvel État membre où la corruption continue de miner les institutions publiques et l'état de droit***; ***s'interroge, à cet égard, sur l'état de préparation et l'aptitude du Monténégro à progresser dans le processus d'adhésion à l'Union;***

Or. en

Amendement 214
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. prie instamment le Monténégro d'intensifier sa lutte contre la corruption dans les marchés publics en renforçant le cadre juridique et en améliorant la détection des irrégularités, et l'invite à veiller à ce que tous les accords intergouvernementaux soient pleinement conformes aux règles et principes de l'Union;	28. prie instamment le Monténégro d'intensifier sa lutte contre la corruption dans les marchés publics en renforçant le cadre juridique et en améliorant la détection des irrégularités, et l'invite à veiller à ce que tous les accords intergouvernementaux soient pleinement conformes aux règles et principes de l'Union; ***dans ce contexte, se félicite de la récente clôture du chapitre 32 - contrôle financier;***

Or. en

Amendement 215
Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite le Monténégro à mettre en place des mécanismes solides de contrôle des investissements directs étrangers alignés sur les normes de l'Union, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les télécommunications, les infrastructures critiques et les médias;

Or. en

Amendement 216
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite le Monténégro à s'aligner

sur l'acquis de l'Union en matière de contrôle des investissements directs étrangers (IDE);

Or. en

Amendement 217
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. se félicite du prêt de 2 millions d'EUR axé sur les petites et moyennes entreprises (PME) proposé par la BERD et l'Union dans le cadre du programme «Go Digital» dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 218
Jaroslav Bžoch, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. réaffirme l'importance des petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent l'épine dorsale de l'économie et génèrent plus de 78 % de la valeur ajoutée brute au Monténégro;

Or. en

Amendement 219
Alexander Sell

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. ***exhorte le Monténégro à intensifier ses efforts en faveur d'une transition durable et écologique et à enfin adopter et*** mettre en œuvre ***son plan national en matière d'énergie et de climat***; ***demande un alignement complet sur le paquet «intégration des marchés de l'électricité» et des mesures plus fortes en matière d'efficacité énergétique***;	29. ***remet en cause l'attente selon laquelle les pays candidats devraient adopter les mêmes politiques du Pacte vert pour l'Europe que celles que de nombreux États membres s'efforcent déjà de*** mettre en œuvre; ***souligne que l'élargissement ne doit pas devenir un mécanisme permettant d'exporter des expériences politiques coûteuses et controversées vers les pays candidats***;

Or. en

Amendement 220
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte le Monténégro à intensifier ses efforts en faveur d'une transition durable et ***écologique*** et à enfin adopter et mettre en œuvre son plan national en matière d'énergie et de climat; demande un alignement complet sur le paquet «intégration des marchés de l'électricité» et des mesures plus fortes en matière d'efficacité énergétique;	29. exhorte le Monténégro à intensifier ses efforts en faveur d'une transition durable et ***propre*** et à enfin adopter et mettre en œuvre son plan national en matière d'énergie et de climat; demande un alignement complet sur le paquet «intégration des marchés de l'électricité» et des mesures plus fortes en matière d'efficacité énergétique;

Or. fi

Amendement 221
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*

29. exhorte le Monténégro à intensifier ses efforts en faveur d'une transition durable et écologique et à enfin adopter et mettre en œuvre son plan national en matière d'énergie et de climat; demande un alignement complet sur le paquet «intégration des marchés de l'électricité» et des mesures plus fortes en matière d'efficacité énergétique;	29. exhorte le Monténégro à intensifier ses efforts en faveur d'une transition durable et écologique et à enfin adopter et mettre en œuvre son plan national en matière d'énergie et de climat; ***souligne l'importance de la sécurité énergétique, de la diversification des sources d'approvisionnement et de l'intégration complète dans le marché régional et européen de l'énergie;*** demande un alignement complet sur le paquet «intégration des marchés de l'électricité» et des mesures plus fortes en matière d'efficacité énergétique;
	Or. hr

Amendement 222
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite le Monténégro à réduire davantage ses dépendances stratégiques à l'égard des acteurs externes dans le secteur de l'énergie et à accélérer les projets de diversification et d'interconnectivité alignés sur l'acquis de l'Union en matière d'énergie;
	Or. en

Amendement 223
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. souligne qu'il importe d'éviter que les projets d'infrastructures stratégiques

ne deviennent des instruments d'influence géopolitique; demande l'alignement sur les normes de sécurité de l'approvisionnement de l'Union et des procédures de passation de marchés transparentes;

Or. en

Amendement 224
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite le Monténégro à redoubler d'efforts pour satisfaire aux critères de clôture du chapitre 27, ***en mettant l'accent sur*** la qualité de l'air, l'eau, la protection de la nature, la gestion des déchets et le changement climatique, et à adopter des stratégies et des plans d'action en matière de qualité de l'air et de protection de la nature, ainsi que des plans locaux de gestion des déchets; se félicite que le Monténégro ait adhéré au programme LIFE de l'Union;	30. invite le Monténégro à redoubler d'efforts pour satisfaire aux critères de clôture du chapitre 27 ***et à accélérer l'alignement sur l'acquis de l'Union en matière d'environnement et sa mise en œuvre effective dans tous les secteurs concernés, notamment*** la qualité de l'air, l'eau, la protection de la nature, la gestion des déchets***, la pollution industrielle*** et le changement climatique, et à adopter des stratégies et des plans d'action en matière de qualité de l'air et de protection de la nature, ainsi que des plans locaux de gestion des déchets; se félicite que le Monténégro ait adhéré au programme LIFE de l'Union;

Or. en

Amendement 225
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*

30. invite le Monténégro à redoubler d'efforts pour satisfaire aux critères de clôture du chapitre 27, en mettant l'accent sur la qualité de l'air, l'eau, la protection de la nature, la gestion des déchets et le changement climatique, et à adopter des stratégies et des plans d'action en matière de qualité de l'air et de protection de la nature, ainsi que des plans locaux de gestion des déchets; se félicite que le Monténégro ait adhéré au programme LIFE de l'Union;	30. invite le Monténégro à redoubler d'efforts pour satisfaire aux critères de clôture du chapitre 27, en mettant l'accent sur la qualité de l'air, l'eau, la protection de la nature, la gestion des déchets et le changement climatique, et à adopter des stratégies et des plans d'action en matière de qualité de l'air et de protection de la nature, ainsi que des plans locaux de gestion des déchets; se félicite que le Monténégro ait adhéré au programme LIFE de l'Union; ***invite toutes les parties à parvenir à un accord sur la station d'épuration des eaux usées de la municipalité de Zeta d'une manière qui respecte à la fois la nécessité environnementale urgente de construire la station et les préoccupations de la population locale;***

Or. en

Amendement 226
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite le Monténégro à sauvegarder les zones de grande valeur en termes de diversité biologique, y compris les écosystèmes fluviaux concernés par la désignation Émeraude et future désignation Natura 2000, en s'abstenant d'autoriser des projets hydroélectriques ou d'autres projets d'infrastructure à moins que la pleine conformité avec l'acquis environnemental de l'Union ne soit manifestement garantie; met en évidence le cas de Komarnica, dont l'inscription au patrimoine mondial naturel de l'Unesco est à l'étude;

Or. en

Amendement 227
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. invite le Monténégro à accélérer de manière significative l'établissement et la mise en œuvre effective du réseau Natura 2000 en pleine conformité avec l'acquis environnemental de l'Union, en veillant à ce que l'identification, la désignation et la gestion des sites protégés soient fondées sur des critères scientifiques solides et des processus de consultation publique transparents;

Or. en

Amendement 228
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quater. invite le Monténégro à assurer une protection juridique efficace aux sites candidats Émeraude dans le cadre de la convention de Berne, à titre de mesure de sauvegarde transitoire dans l'attente de la désignation Natura 2000; invite le Monténégro à veiller à ce que l'aménagement du territoire soit pleinement conforme aux procédures juridiques nationales et aligné sur la législation de l'Union en matière de protection de la nature, et à ce qu'il ne nuise pas à la cohérence et à l'intégrité du futur réseau Natura 2000;

Or. en

Amendement 229
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quinquies. se félicite de l'accord conclu entre le gouvernement et la municipalité d'Ulcinj en vue d'établir l'organe de gestion du parc naturel d'Ulcinj Salina; demande qu'il soit rapidement mis en œuvre, notamment grâce à un personnel qualifié, à l'adoption formelle et à la mise en œuvre du plan de gestion, et à l'allocation d'un budget suffisant et prévisible; invite la Commission à tenir compte des résultats tangibles en matière de conservation à Ulcinj Salina dans son évaluation de l'état de préparation au titre du chapitre 27;

Or. en

Amendement 230
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 sexies. demande l'adoption urgente de la nouvelle loi sur la protection de la nature et des règlements d'application nécessaires pour permettre un alignement effectif sur les directives «Oiseaux» et «Habitats»;

Or. en

Amendement 231
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. se félicite de la décision de Tivat d'accueillir le prochain sommet des Balkans occidentaux le 5 juin 2026; souligne que le sommet devrait être l'occasion d'examiner les progrès réalisés en matière de connectivité régionale et de développement des réseaux transeuropéens; relève que l'intégration régionale et le développement des infrastructures devraient contribuer à la création d'emplois tant au niveau national que dans l'ensemble de la région;

Or. en

Amendement 232
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite le Monténégro à renforcer ses capacités administratives et à améliorer sa prise de décision sur les projets d'infrastructure; invite le Monténégro à réorienter sa politique en matière de transports vers une mobilité durable et intelligente;	31. invite le Monténégro à renforcer ses capacités administratives et à améliorer sa prise de décision sur les projets d'infrastructure; invite le Monténégro à réorienter sa politique en matière de transports vers une mobilité durable et intelligente ***et à soutenir et mettre en œuvre des projets visant à améliorer la mobilité militaire***;

Or. fi

Amendement 233
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite le Monténégro à renforcer ses capacités administratives et à améliorer sa prise de décision sur les projets d'infrastructure; invite le Monténégro à réorienter sa politique en matière de transports vers une mobilité durable et intelligente;	31. invite le Monténégro à renforcer ses capacités administratives et ***d'inspection aux niveaux national et local, à améliorer la coordination interinstitutionnelle*** et à améliorer sa prise de décision sur les projets d'infrastructure***, notamment en établissant un mécanisme de coordination efficace entre les procédures d'évaluation environnementale stratégique (ESIE), d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE) et d'évaluation appropriée, en garantissant une participation publique significative et une mise en œuvre efficace, et en vue de donner la priorité à la protection de la biodiversité et à la santé publique***; invite le Monténégro à réorienter sa politique en matière de transports vers une mobilité durable et intelligente;

Or. en

Amendement 234
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. est préoccupé par les récents blocages des points de passage frontaliers vers l'espace Schengen par des chauffeurs professionnels du Monténégro et d'autres pays des Balkans occidentaux en relation avec la mise en œuvre du

système entrée-sortie de l'Union à partir d'octobre 2025, en particulier en ce qui concerne l'application de la règle de la limite de séjour de 90 jours par période de 180 jours aux opérateurs de transport transfrontière; souligne que de telles perturbations prolongées de la connectivité risquent d'avoir une incidence négative sur les chaînes d'approvisionnement, les flux commerciaux et les relations économiques entre l'Union et le Monténégro, compte tenu du niveau élevé d'intégration économique et du fait que l'Union est le principal partenaire commercial du Monténégro; invite la Commission européenne à évaluer, en étroite coopération avec les États membres et les autorités monténégrines, d'éventuelles solutions pragmatiques et juridiquement solides qui tiendraient compte des réalités opérationnelles du secteur des transports, tout en préservant pleinement l'intégrité de l'acquis de Schengen, en assurant des garanties appropriées et en prévenant tout abus; souligne qu'une approche équilibrée est nécessaire pour maintenir la crédibilité de l'élargissement et éviter des perturbations économiques involontaires au sein du marché intérieur;

Or. en

Amendement 235
Sebastian Everding, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. demande instamment une application plus stricte de la législation sur le bien-être des animaux, un soutien et une supervision adéquats des refuges, des programmes complets de stérilisation et de castration pour s'attaquer à la

population d'animaux errants et pour garantir une application complète et efficace de la législation existante sur le bien-être des animaux dans la pratique, et appelle à une éducation publique renforcée sur la propriété responsable des animaux de compagnie, conformément aux engagements d'adhésion du Monténégro à l'Union européenne;

Or. en

Amendement 236
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. souligne l'importance de la connectivité régionale dans les domaines des transports et de l'énergie en tant qu'élément clé du développement économique et de la stabilité des Balkans occidentaux, et encourage les projets qui renforcent l'intégration avec les États membres de l'Union;

Or. hr

Amendement 237
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et	32. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et

aux parlements des États membres***, ainsi qu'au*** président, au gouvernement et au parlement du Monténégro.	aux parlements des États membres***, de la traduire en monténégrin et de la communiquer au*** président, au gouvernement et au parlement du Monténégro.

Or. en